



Action de Formation

Intitulé de l'action

Titre professionnel « Animateur en Gérontologie »

Certification inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

- Arrêté du 03 10 2007 publié au JO du 13 10 2007,
- Arrêté du 10 04 2009 publié au JO du 21 04 2009,
- Arrêté du 27 11 2012 publié au JO du 9 12 2012 (pour une durée de 5 ans).

Code NSF (Nomenclature des spécialités de formation – INSEE) : 332.

Public

Formation s'adressant à des demandeurs d'emplois de plus de 18 ans ayant de préférence une expérience dans le domaine sanitaire et social.

Elle s'adresse également aux salariés d'entreprise désireux d'évoluer professionnellement, se reconvertir...

La vérification des prérequis s'opère au travers de tests écrits et/ou oraux (expression écrite et orale, connaissance du public, connaissance du secteur) et permet de se prononcer sur l'admission du candidat. Un entretien oral peut aussi donner la possibilité d'apprécier le degré d'engagement du candidat, le niveau de maturité du projet, les atouts et les freins. En cas de réorientation, de nouvelles pistes sont fournies afin d'aider la personne à réaliser son projet professionnel.

Présentation générale

La formation a pour objectif de former des futurs animateurs en gérontologie, aux techniques d'animation en fonction des différents publics rencontrés, d'élaborer des projet d'animation en adéquation avec le projet de l'établissement.

Objectifs

Finalité de la formation professionnelle continue :

- Favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle ;
- Permettre le maintien dans l'emploi ;
- Favoriser le développement des compétences et accéder à un premier niveau de qualification ;
- Contribuer à la sécurisation du parcours professionnel.

Objectifs de la formation :

- Observer, évaluer la situation et les besoins de personnes âgées dépendantes ou non, dans le cadre d'un projet institutionnel ;
- Elaborer en équipe et sous la responsabilité du directeur le projet d'animation et le faire vivre au quotidien ;
- Proposer et participer à la mise en œuvre d'un accompagnement personnalisé de la personne âgée ;
- Concevoir et réaliser des activités d'animation spécifiques à destination de personnes âgées.

Contenu et Méthodes

Programme détaillé :

- Unité 1 : Le vieillissement normal, vieillissement pathologique, besoins, attentes des personnes âgées
- Unité 2 : Connaissance des structures d'accueil pour personne âgée, politique sociale
- Unité 3 : La personne âgée et son accompagnement
- Unité 4 : Les techniques d'animation
- Unité 5 : Outils d'évaluation et démarche qualité

Moyens pédagogiques :

- Intervention de professionnels, visites en entreprises, conférences...
- Divers moyens utilisés pour permettre les apprentissages aux stagiaires et faire évoluer leurs connaissances et compétences professionnelles, tels que les cours, les jeux de rôle, les vidéos, les exposés, échange de pratiques...
- Production de savoirs : dossier de pratique professionnelle
- Salle informatique équipée de 27 postes et salles de cours équipées de matériel vidéo.

Compétences/Capacités professionnelles visées	<p>Les compétences pour devenir Animateur en Gérontologie sont des compétences variées. On vise à développer des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relationnelles ; • Organisationnelles ; • Transversales ; • Communiquer oralement (comprendre et s'exprimer) ; • Mobiliser un comportement orienté vers la personne âgée et une posture professionnelle ; • Techniques liées au métier d'Animateur en Gérontologie.
Durée & Dates	<p>1 formation par an de mars à décembre 675 heures en centre de formation par alternance et 602 heures en entreprise. Formation sur 9 mois. Début de la formation : mars 2017</p>
Lieu	MFR de Morre, 11 rue des Planches 25660 Morre
Coût par participant	<p>Le coût par candidat est de 6175 euros Le coût d'une session collective sur devis</p>
Responsable de l'action	Marie-Françoise RIOJA
Formateurs, Animateurs et Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> • Formateurs permanents ayant tous des diplômes de niveau II minimum justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine des services à la personne. • Intervenants professionnels à titre d'experts.
Suivi de l'action	<p>Suivi des présences et émargement des stagiaires ; Suivi en entreprise : tutorat et visite ; Attestation de formation ; Accompagnement dans la formation par un formateur référent ; Bilan intermédiaire.</p>
Evaluation de l'action	<p>Evaluation du candidat pour l'obtention du titre professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'ECF (évaluation en cours de formation) portant sur des compétences précises (cahier des charges). • Construction d'un dossier professionnel en cours de formation, afin de rendre compte des activités du stagiaire. • Présentation du dossier de pratique professionnelle lors de l'examen final, évalué par un jury de professionnels. • Etude de cas <p>Bilans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilan de fin de formation à chaud : une évaluation de l'action par les stagiaires est réalisée. Cette évaluation porte sur la prestation, les formateurs, le contenu de la formation, les visites réalisées, les repas, l'hébergement, la préparation à l'examen... • Un bilan à froid sera réalisé à 3 mois : <ul style="list-style-type: none"> - Pour recueillir l'avis des entreprises ; - Pour recueillir l'avis du stagiaire sur le bénéfice de la formation en termes d'emploi, d'évolution des compétences, de valorisation du salarié...

